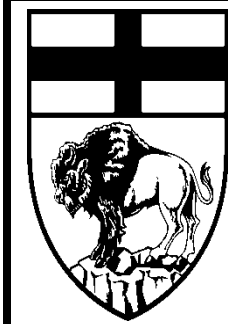


Jeudi 10 mai 2012



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 32
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M^{me} ROWAT

(N° 200) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 201) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 203) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

M. BRIESE

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités et la Charte de la ville de Winnipeg (protection contre les accusations de diffamation)/The Municipal Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Defamation Protection)*

M. EICHLER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation pour pompiers volontaires)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Licence Plates for Volunteer Firefighters)*

M^{me} MITCHELSON

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M. GRAYDON

(N° 208) — *Loi sur la sensibilisation au jour du Souvenir et modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Remembrance Day Awareness Act and Amendments to The Public Schools Act*

M. GOERTZEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif (périodes de restriction imposées aux hauts fonctionnaires indépendants)/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act (Cooling-Off Periods Related to Independent Officers)*

M. SMOOK

(N° 210) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

M^{me} STEFANSON

(N° 211) — *Loi sur la transparence et la responsabilité (modification de diverses dispositions législatives)/The Increased Transparency and Accountability Act (Various Acts Amended)*

M. GAUDREAU

(N° 212) — *Loi sur la reconnaissance de l'apprentissage/The Apprenticeship Recognition Act*

M. SCHULER

(N° 213) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M^{me} ROWAT

(N° 202) — *Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Act*

(M. le ministre RONDEAU — 6 min)

Motion de M. GOERTZEN

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

(M^{me} CROTHERS — 7 min)

PROPOSITIONS

M^{me} DRIEDGER — Création d'une unité spécialisée en accidents vasculaires cérébraux au Manitoba

3. Attendu :

que les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représentent la principale cause en importance d'incapacité chez les adultes au Manitoba;

que les AVC occupent le troisième rang des causes de décès au Manitoba;

qu'en 2009-2010, plus de 1 150 personnes ont été admises dans un hôpital pour obtenir des soins liés à un AVC;

que la création d'unités de soins aigus et de réadaptation spécialisées en AVC permettrait de réduire les risques d'incapacité et de décès de 30 %;

que les unités spécialisées en AVC sont des unités hospitalières géographiquement distinctes dédiées aux soins à l'intention des patients ayant subi un AVC;

que l'Ontario, l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont tous reconnu l'importance des unités spécialisées en AVC et que ces provinces ont créé plus de 145 de ces unités médicales uniques;

que le Manitoba devrait viser à offrir les meilleurs soins de santé axés sur les patients au pays,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à créer une unité spécialisée en AVC au sein d'un hôpital de soins tertiaires.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. BRIESE — Transfert des responsabilités provinciales
(M. CALDWELL — 3 min — Il reste 125 minutes.)

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre SELBY

(N° 2) — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)*

M. le ministre LEMIEUX

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (zone intermodale)/The Planning Amendment Act (Inland Port Area)*

M. le ministre LEMIEUX

(N° 23) — *Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 25) — *Loi sur les eaux souterraines et les puits et modifications connexes/The Groundwater and Water Well and Related Amendments Act*

M. le ministre RONDEAU

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

PÉTITIONS

M. GRAYDON
M. GOERTZEN
M. BRIESE
M. GERRARD

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(78 h 38 min)

(Assemblée — Justice)

(salle 255 — Finances)

(salle 254 — Conservation et Gestion des ressources hydriques)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 3) — *Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones)*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 4) — *Loi sur les personnes disparues/The Missing Persons Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 5) — *Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service)*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)*

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 7) — *Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 8) — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)*

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (utilisation communautaire des écoles)/The Public Schools Amendment Act (Community Use of Schools)*

M. le ministre STRUTHERS

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement (confiscation administrative et modifications diverses)/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act (Administrative Forfeiture and Miscellaneous Amendments)*

M. le ministre RONDEAU

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (travaux et réparations concernant les véhicules automobiles)/The Consumer Protection Amendment Act (Motor Vehicle Work and Repairs)*

M. le ministre CHOMIAK

(N^o 13) — *Loi sur les emplois dans le domaine de l'énergie renouvelable/The Renewable Energy Jobs Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur les bâtiments fortifiés/The Fortified Buildings Amendment Act*

M. le ministre RONDEAU

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (amélioration des dispositions d'application)/The Consumer Protection Amendment Act (Improved Enforcement and Administration)*

M. le ministre RONDEAU

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act*

M. le *ministre* STRUTHERS

(N^o 18) — *Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N^o 19) — *Loi sur l'utilisation d'animaux dans le cadre d'activités illégales/The Use of Animals to Shield Unlawful Activities Act*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (code de conduite à l'intention des commissaires d'écoles)/The Public Schools Amendment Act (Code of Conduct for School Trustees)*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 22) — *Loi modifiant le Code de la route (extension du programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Extension of Ignition-Interlock Program)*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 24) — *Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 26) — *Loi sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)/The International Interests in Mobile Equipment Act (Aircraft Equipment)*

M. le *ministre* STRUTHERS

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. MCFADYEN

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à effectuer un examen indépendant et transparent des dépenses publiques afin de veiller à ce que les familles manitobaines reçoivent des services gouvernementaux efficaces au coût le plus bas possible pour les contribuables.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Regulated Health Professions Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée/The Freedom of Information and Protection of Privacy Amendment Act*

M^{me} STEFANSON

(N° 215) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*
